

Résultats à l'épreuve de français 2018-2019

Épreuves uniformes au collégial

Langue d'enseignement et littérature

Avril 2020

Coordination et rédaction

Direction des indicateurs et des statistiques

Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique

Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-86669-5 (PDF)

ISSN 1927-5528 (en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature, au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2018-2019, soit :

- à l'automne 2018 (19 décembre 2018);
- à l'hiver 2019 (15 mai 2019);
- à l'été 2019 (7 août 2019 et 10 août 2019).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestres** de l'année scolaire 2018-2019, soit :

- à l'automne 2018 (19 décembre 2018);
- à l'hiver 2019 (15 mai 2019);
- à l'été 2019 (7 août 2019 et 10 août 2019).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2018-2019
(Ensemble des épreuves)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N^{bre} d'étudiants-passations¹	Taux global de réussite²
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	41 152	83,3

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRES

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,0
II Structure du texte	99,8
III Maîtrise de la langue	84,1
N^{bre} d'étudiants-passations¹	41 152

1. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2018-2019
(Ensemble des épreuves)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critère		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,0	54,1	36,9	2,0	0,0	0,0	100,0
	N	2 869	22 262	15 201	812	8	0	41 152
II Structure du texte	%	45,2	44,6	10,0	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	18 619	18 339	4 114	75	5	0	41 152
III Maîtrise de la langue	%	13,4	31,1	39,7	5,1	7,5	3,2	100,0
	N	5 521	12 783	16 322	2 090	3 102	1 334	41 152

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critère/Sous-critère		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,0	54,1	36,9		2,0	0,0	0,0	100,0
	N	2 869	22 262	15 201		812	8	0	41 152
1. Respect du sujet de rédaction	%	71,8	24,1	3,6	0,3	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	29 553	9 929	1 490	140	31	8	1	41 152
2. Qualité de l'argumentation	%	12,6	31,8	24,0	18,8	11,3	1,2	0,3	100,0
	N	5 189	13 088	9 888	7 720	4 646	513	108	41 152
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,1	10,7	23,9	33,3	23,8	3,2	0,0	100,0
	N	2 082	4 410	9 851	13 718	9 774	1 299	18	41 152
II Structure du texte	%	45,2	44,6	10,0		0,2	0,0	0,0	100,0
	N	18 619	18 339	4 114		75	5	0	41 152
4. Introduction et conclusion	%	21,0	36,6	32,2	8,3	1,5	0,2	0,1	100,0
	N	8 651	15 073	13 263	3 425	618	71	51	41 152
5. Développement	%	64,0	28,1	6,4	1,4	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	26 317	11 571	2 617	594	44	7	2	41 152
III Maîtrise de la langue	%	13,4	31,1	39,7		5,1	7,5	3,2	100,0
	N	5 521	12 783	16 322		2 090	3 102	1 334	41 152
6. Vocabulaire	%	61,8	28,7	8,2	1,2	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	25 430	11 806	3 355	480	75	6	0	41 152
7. Syntaxe et ponctuation	%	10,3	26,5	25,4	17,3	11,3	6,9	2,2	100,0
	N	4 249	10 900	10 470	7 138	4 631	2 847	917	41 152
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	14,6	23,2	20,2	14,7	11,5	9,3	6,3	100,0
	N	6 012	9 567	8 321	6 052	4 752	3 844	2 604	41 152

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2018-2019
(Ensemble des épreuves)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,7	79,9	83,3
N ^{bre} d'étudiants-passations ²	24 174	16 978	41 152

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

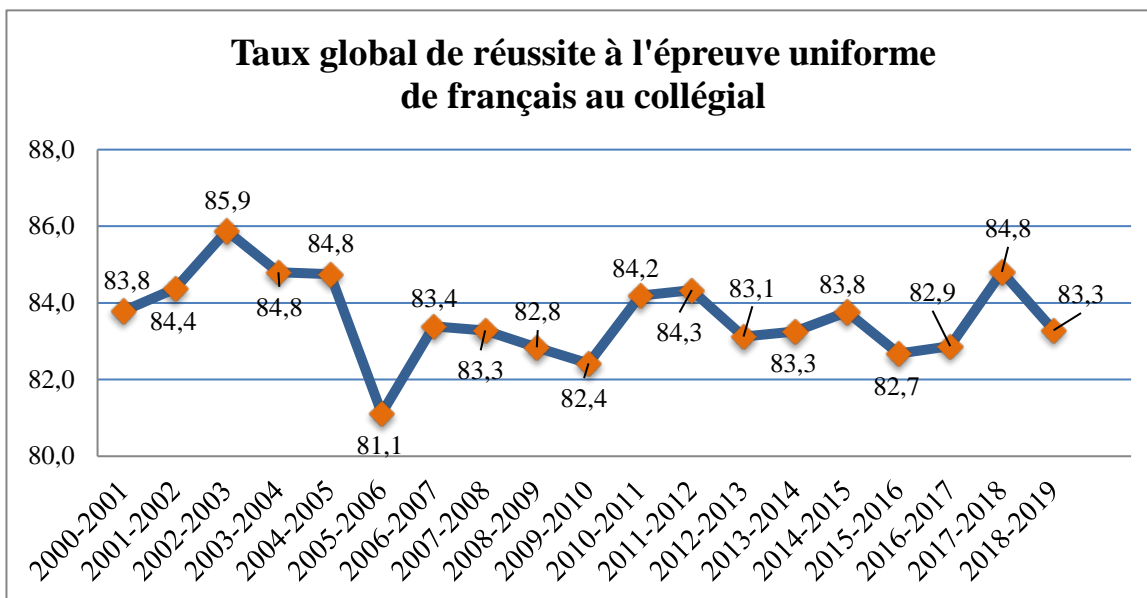
Critère	Taux de réussite par critères		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,2	97,8	98,0
II Structure du texte	99,8	99,8	99,8
III Maîtrise de la langue	86,5	80,8	84,1
N ^{bre} d'étudiants-passations ²	24 174	16 978	41 152

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial (Ensemble des épreuves)

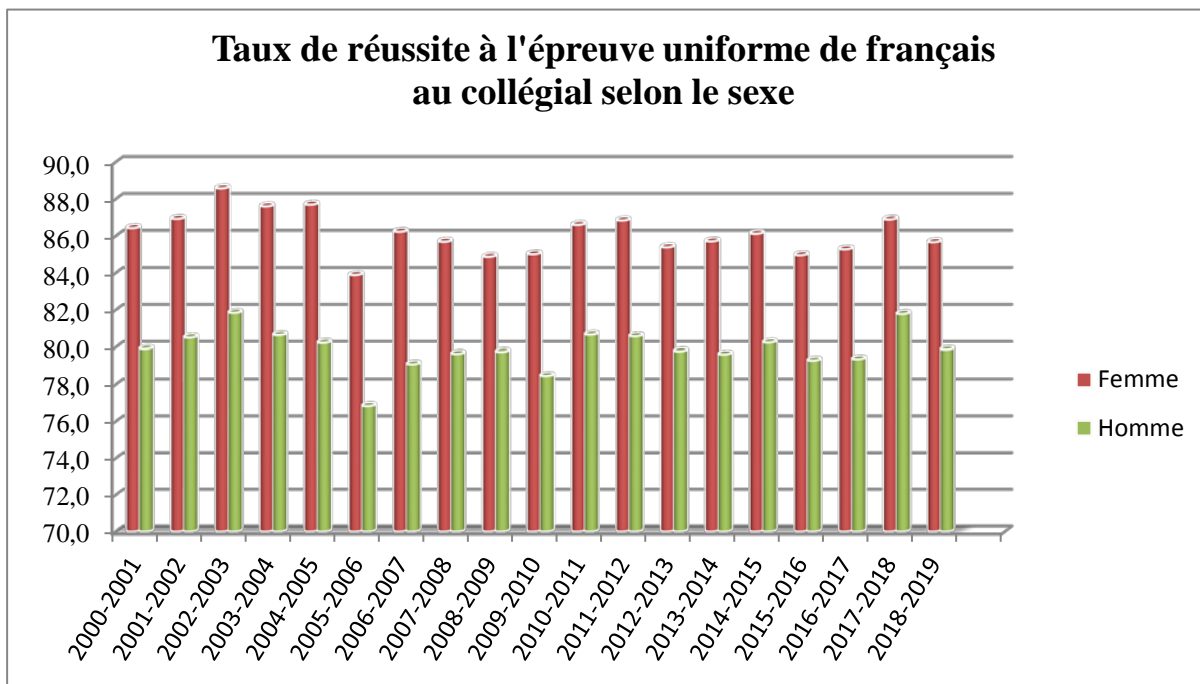
Année scolaire	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1
2013-2014	83,3
2014-2015	83,8
2015-2016	82,7
2016-2017	82,9
2017-2018	84,8
2018-2019	83,3



*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7
2011-2012	86,9	80,6
2012-2013	85,4	79,8
2013-2014	85,7	79,6
2014-2015	86,1	80,3
2015-2016	85,0	79,3
2016-2017	85,3	79,4
2017-2018	86,9	81,8
2018-2019	85,7	79,9



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2018
(19 décembre 2018)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	21 854	87,0

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRES

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,4
II Structure du texte	99,9
III Maîtrise de la langue	87,8
N^{bre} d'étudiants	21 854

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujet de l'épreuve	N ^{bre} d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- <i>La femme qui fuit</i> d'Anaïs Barbeau-Lavalette	12 961	59,3	87,7
2- <i>Finie la comédie</i> de Lorraine Lévy et <i>Au grand soleil cachez vos filles</i> d'Abla Farhoud	7 086	32,4	86,7
3- «Papineau» de Louis Fréchette et «Une conversation entre onze heures et minuit» d'Honoré de Balzac	1 807	8,3	83,8
Total	21 854	100,0	87,0

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2018
(19 décembre 2018)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critère		% d'étudiants						Total
		Nombre d'étudiants						
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,4	56,8	34,2	1,6	0,0	0,0	100,0
	N	1 622	12 408	7 467	352	5	0	21 854
II Structure du texte	%	48,9	42,7	8,3	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	10 690	9 321	1 813	27	3	0	21 854
III Maîtrise de la langue	%	15,4	34,0	38,3	4,0	5,8	2,4	100,0
	N	3 371	7 441	8 366	881	1 263	532	21 854

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critère/Sous-critère		% d'étudiants						TOTAL	
		Nombre d'étudiants							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,4	56,8	34,2		1,6	0,0	0,0	100,0
	N	1 622	12 408	7 467		352	5	0	21 854
1. Respect du sujet de rédaction	%	72,8	23,4	3,5	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0
	N	15 910	5 109	772	48	8	7	0	21 854
2. Qualité de l'argumentation	%	13,4	34,5	24,5	17,5	8,8	1,0	0,3	100,0
	N	2 925	7 541	5 359	3 824	1 930	219	56	21 854
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,1	11,4	24,8	33,0	22,9	2,8	0,1	100,0
	N	1 113	2 499	5 418	7 205	4 997	607	15	21 854
II Structure du texte	%	48,9	42,7	8,3		0,1	0,0	0,0	100,0
	N	10 690	9 321	1 813		27	3	0	21 854
4. Introduction et conclusion	%	23,2	37,9	30,5	7,2	1,1	0,1	0,1	100,0
	N	5 060	8 282	6 658	1 570	237	28	19	21 854
5. Développement	%	66,6	26,4	5,7	1,1	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	14 553	5 780	1 255	245	17	3	1	21 854
III Maîtrise de la langue	%	15,4	34,0	38,3		4,0	5,8	2,4	100,0
	N	3 371	7 441	8 366		881	1 263	532	21 854
6. Vocabulaire	%	64,5	27,2	7,3	0,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	14 101	5 935	1 588	198	30	2	0	21 854
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,2	28,2	25,8	16,9	10,4	5,7	1,9	100,0
	N	2 446	6 157	5 634	3 689	2 265	1 255	408	21 854
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	17,0	25,7	20,8	14,2	10,2	7,5	4,6	100,0
	N	3 708	5 617	4 538	3 113	2 228	1 642	1 008	21 854

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2018
(19 décembre 2018)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	89,2	83,9	87,0
N^{bre} d'étudiants	12 996	8 858	21 854

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critère	Taux de réussite par critères		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,6	98,0	98,4
II Structure du texte	99,9	99,8	99,9
III Maîtrise de la langue	89,8	84,7	87,8
N^{bre} d'étudiants	12 996	8 858	21 854

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2019
(15 mai 2019)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	16 726	80,7

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRES

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,8
II Structure du texte	99,7
III Maîtrise de la langue	81,7
N^{bre} d'étudiants	16 726

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujet de l'épreuve	N ^{bre} d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- « La réserve » de Natasha Kanapé Fontaine	2 807	16,8	76,1
2- « L'école et la vie scolaire en France » d'Émile Zola et <i>Chagrin d'école</i> de Daniel Pennac	8 278	49,5	80,2
3- <i>L'enfant chargé de songes</i> d'Anne Hébert et <i>Voyage au Portugal avec un Allemand</i> de Louis Gauthier	5 640	33,7	83,8
5- <i>Voyage au Portugal avec un Allemand</i> de Louis Gauthier	1	0,0	n.d.
Total	16 726	100,0	80,7

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2019
(15 mai 2019)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critère		% d'étudiants						Total
		Nombre d'étudiants						
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,7	51,4	39,7	2,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 122	8 600	6 636	365	3	0	16 726
II Structure du texte	%	40,3	47,4	12,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	6 739	7 927	2 017	41	2	0	16 726
III Maîtrise de la langue	%	12,0	28,6	41,1	5,6	8,8	3,8	100,0
	N	2 002	4 785	6 879	943	1 476	641	16 726

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critère/Sous-critère		% d'étudiants							TOTAL
		Nombre d'étudiants							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,7	51,4	39,7		2,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 122	8 600	6 636		365	3	0	16 726
1. Respect du sujet de rédaction	%	70,5	25,5	3,4	0,4	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	11 799	4 263	573	75	14	1	1	16 726
2. Qualité de l'argumentation	%	12,3	29,1	23,4	20,1	13,6	1,3	0,3	100,0
	N	2 050	4 873	3 919	3 354	2 269	216	45	16 726
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,3	9,9	22,7	33,7	24,6	3,7	0,0	100,0
	N	885	1 660	3 802	5 641	4 115	620	3	16 726
II Structure du texte	%	40,3	47,4	12,1		0,2	0,0	0,0	100,0
	N	6 739	7 927	2 017		41	2	0	16 726
4. Introduction et conclusion	%	18,6	34,5	34,9	9,7	1,9	0,2	0,2	100,0
	N	3 110	5 778	5 842	1 616	317	37	26	16 726
5. Développement	%	60,4	30,4	7,1	1,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	10 105	5 092	1 189	314	22	3	1	16 726
III Maîtrise de la langue	%	12,0	28,6	41,1		5,6	8,8	3,8	100,0
	N	2 002	4 785	6 879		943	1 476	641	16 726
6. Vocabulaire	%	58,9	30,2	9,2	1,5	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	9 847	5 051	1 538	246	40	4	0	16 726
7. Syntaxe et ponctuation	%	10,0	25,4	25,3	17,5	11,8	7,7	2,3	100,0
	N	1 672	4 252	4 230	2 928	1 975	1 286	383	16 726
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	12,5	21,3	19,7	15,2	12,8	10,7	7,8	100,0
	N	2 097	3 569	3 296	2 537	2 136	1 790	1 301	16 726

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2019
(15 mai 2019)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	83,4	77,1	80,7
N^{bre} d'étudiants	9 576	7 150	16 726

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critère	Taux de réussite par critères		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,8	97,8	97,8
II Structure du texte	99,7	99,8	99,7
III Maîtrise de la langue	84,5	78,0	81,7
N^{bre} d'étudiants	9 576	7 150	16 726

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2019
(7 août 2019 et 10 août 2019)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	2 572	68,1

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRES

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,3
II Structure du texte	99,7
III Maîtrise de la langue	69,3
N^{bre} d'étudiants	2 572

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujet de l'épreuve ²	N ^{bre} d'étudiants ³	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- « Les tulipes de la honte » dans <i>Conversations avec un enfant curieux</i> de Michel Tremblay	883	34,3	66,7
2- « L'affreux » de Louis Aragon et <i>Cyrano de Bergerac</i> d'Edmond Rostand	253	9,8	74,7
3- <i>Le sabotage amoureux</i> d'Amélie Nothomb	1 383	53,8	67,8
6- <i>La robe de Gulnara</i> d'Isabelle Hubert	35	1,4	65,7
7- « Vous ne saurez jamais » de Marguerite Yourcenar et <i>Le petit prince</i> d'Antoine de Saint-Exupéry	7	0,3	71,4
8- <i>La symphonie pastorale</i> d'André Gide	11	0,4	72,7
Total	2 572	100,0	68,1

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les sujets 1, 2 et 3 (7 août 2019) et les sujets 6, 7 et 8 (10 août 2019)
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2019
(7 août 2019 et 10 août 2019)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critère		% d'étudiants						Total
		Nombre d'étudiants						
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	4,9	48,8	42,7	3,7	0,0	0,0	100,0
	N	125	1 254	1 098	95	0	0	2 572
II Structure du texte	%	46,3	42,4	11,0	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	1 190	1 091	284	7	0	0	2 572
III Maîtrise de la langue	%	5,8	21,7	41,9	10,3	14,1	6,3	100,0
	N	148	557	1 077	266	363	161	2 572

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critère/Sous-critère		% d'étudiants						TOTAL	
		Nombre d'étudiants							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	4,9	48,8	42,7		3,7	0,0	0,0	100,0
	N	125	1 254	1 098		95	0	0	2 572
1. Respect du sujet de rédaction	%	71,7	21,7	5,6	0,7	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	1 844	557	145	17	9	0	0	2 572
2. Qualité de l'argumentation	%	8,3	26,2	23,7	21,1	17,4	3,0	0,3	100,0
	N	214	674	610	542	447	78	7	2 572
3. Intégration de connaissances littéraires	%	3,3	9,8	24,5	33,9	25,7	2,8	0,0	100,0
	N	84	251	631	872	662	72	0	2 572
II Structure du texte	%	46,3	42,4	11,0		0,3	0,0	0,0	100,0
	N	1 190	1 091	284		7	0	0	2 572
4. Introduction et conclusion	%	18,7	39,4	29,7	9,3	2,5	0,2	0,2	100,0
	N	481	1 013	763	239	64	6	6	2 572
5. Développement	%	64,5	27,2	6,7	1,4	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 659	699	173	35	5	1	0	2 572
III Maîtrise de la langue	%	5,8	21,7	41,9		10,3	14,1	6,3	100,0
	N	148	557	1 077		266	363	161	2 572
6. Vocabulaire	%	57,6	31,9	8,9	1,4	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 482	820	229	36	5	0	0	2 572
7. Syntaxe et ponctuation	%	5,1	19,1	23,6	20,3	15,2	11,9	4,9	100,0
	N	131	491	606	521	391	306	126	2 572
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	8,0	14,8	18,9	15,6	15,1	16,0	11,5	100,0
	N	207	381	487	402	388	412	295	2 572

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2019
(7 août 2019 et 10 août 2019)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	70,7	63,8	68,1
N^{bre} d'étudiants	1 602	970	2 572

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critère	Taux de réussite par critères		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,2	96,5	96,3
II Structure du texte	99,8	99,6	99,7
III Maîtrise de la langue	72,0	64,7	69,3
N^{bre} d'étudiants	1 602	970	2 572

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2019 (Réf. : Rapport EUL Français 2018-2019.xlsx).*

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des **critères I et II**, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit :

A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le **critère III**, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8.

Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit :

A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant :

0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; =>31 = f.

Pour réussir au **critère III- Maîtrise de la langue**, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**.
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien A	Bien B	Assez bien C+	Suffisant C	Insuffisant D	Très faible E	Nul F
-----------------------	------------------	-------------------------	-----------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.

education.gouv.qc.ca

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 